

DECATHLON

**ACCORD
de partenariat**

TC Portiragnes

DECATHLON BEZIERS MAGASIN N°1

OBJECTIFS

**Construire et développer des relations durables entre
le club TC Portiragnes et DECATHLON BEZIERS**

***Pour satisfaire ces objectifs, nous vous proposons cet accord de
partenariat, gage de qualité et d'efficacité de nos relations.***

A FOND LA FORME

Monsieur le président,

Par la présente je vous présente l'accord de partenariat entre le club du Tc Portiragnes et Décathlon Béziers magasin N°1.

DECATHON BEZIERS s'engage :

- A reconnaître le club du Tc Portiragnes la qualité de partenaire.
- A faire une remise de 15 % sur tous les articles (hors promotions et soldes) du rayon "sports de raquettes" sur présentation de leur carte d'adhésion au club du TC Portiragnes ou de leur attestation de licence et de la carte de fidélité de Décathlon.
- A fournir au club une dotation financière de 360 € sous forme de bons d'achat valable un an . (cette dotation est révisable chaque année en fin d'exercice en fonction des achats club et adhérents)
- A fournir au club les meilleurs tarifs de balle par ex : Artengo TB 920 au tarif de 4€40 au lieu de 5 € le tube pour toute commande de minimum 2 cartons. (Tarifs des balles joints *)
- A afficher les manifestations sportives du club dans le magasin
- A organiser une réunion afin de faire un point de la situation du partenariat.

LE CLUB S ENGAGE :

- A reconnaître le magasin la qualité de partenaire exclusif d'enseigne de sport du club
- A ce que le maximum d'adhérent s'engage à prendre la carte de fidélité de Décathlon (ou la mettre à jour) , à nous donner la liste des adhérents du club avec leur adresse physique et e-mail .
- A communiquer les offres promotionnelles et manifestation du magasin auprès de ses adhérents via E-mail et affichage au club house. (le magasin envoie ses offres par E-mail aux membres du bureau qui diffusent) .(par ex : produits tennis en promo , soirée vente privées tennis ..)
- A mettre le logo « Decathlon Beziers » pour toutes les parutions concernant le club (affiches, tournois, animations, plaquettes)
- A faire vos « achats club » * d'un montant minimum de 600 € par an dans notre magasin de Décathlon Béziers.

- A mettre en place 1 banderolle Decathlon sur les cours non exposés au vent (fournis par le magasin)
- A promouvoir notre enseigne en externe, pendant les animations, compétitions et auprès de vos adhérents.
- A effectuer 1 animation ou démonstration tennis par an avec le magasin (test nouvelles gammes de raquettes, cours pédagogique aux enfants sur les produits tennis par ex...)
- Cet accord en date du 24 mars 2018 est valable 1 an et renouvelable automatiquement sauf envoi d'une lettre recommandée stipulant son arrêt au moins 1 mois avant son échéance par l'une des 2 parties.

A l'issue d'une année de partenariat, les deux parties se réuniront pour faire un bilan des actions menées.

Fait le 24 Mars 2018 à Béziers

en 2 originaux

Pour le Club du Tc Portiragnes ,

Pour DECATHLON, M. ARNAUD Jean Christophe



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned to the right of the club logo.

A FOND LA FORME

* les achats des adhérents ne sont pas pris en compte

* les tarifs des balles peuvent être revu en fonction de l'évolution des prix d'achat des balles.